

Coulounieix-Chamiers

agenda



Ensemble, construisons un avenir durable

Compte rendu

Commission Extra-municipale Développement Durable et Cadre de Vie 29 novembre 2012

Présents :

Mmes Thomas, Riou, Berthelot, Esclaffer, Contie, Roussarie, Rivière,
Ms Guerret, Cortez, Massot, Contie, Lelong,

Excusés :

Mmes Deramchi, Bordes,
Ms Barbary, Marouby,

Agenda 21 interne :

Validé par le conseil municipal, il se met en place dans les services. Des référents par thème (déchets, papier, restauration, manifestations, eau, énergie, déplacements, polluants, biodiversité, conditions de travail, égalités des chances, marchés publics) seront nommés pour favoriser et suivre les changements de comportement. La charte interne présentée lors de la commission du 9 mai 2012 prévoit dans la fiche 9 (biodiversité) « une participation à un programme de protection de semences ». Un semis de maïs a été réalisé début juillet 2012 avec l'association Espaces, Vie, Nature, en relation avec La Maison de la Semence sur un terrain loué par la mairie à un particulier entre le camp américain et la voie ferrée. La récolte est à organiser.

Agenda 21 territorial :

Un diaporama sera projeté lors d'une réunion publique **Forum 21**, le jeudi 20 décembre 2012 à 18h30, salle G Philipe. Cette réunion d'information sur l'Agenda 21 territorial de CC. permettra aussi de créer des ateliers par thème avec les habitants.

4 thèmes seront proposés (énergie, déchets, consommation et cadre de vie). Un adjoint animera chaque thème. Les membres de la commission se sont inscrits dans les ateliers qui seront traités sous les aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Des sujets par thème sont listés dans le tableau ci-dessous (liste non exhaustive). Pour permettre à certains de participer à plusieurs ateliers, il est proposé que les réunions se tiennent un jour précis de la semaine (3 ou 4 réunions devraient suffire ?).

A l'occasion de ce Forum 21, un point sur l'éclairage public sera fait.

Éclairage public

Le SDE 24 et les services techniques annoncent que l'été, l'éclairage est éteint à 23h30 et l'hiver à 22h30 et qu'il n'est pas possible de tout positionner sur 23h30. **Cela m'a été reconfirmé.** EDF envoie un bip au niveau national ; la programmation est établie sur les 2 horaires cités.

Seule la pose de nouvelles armoires, trop coûteuses, peut permettre une extinction à 23h30 en hiver.

Tous les membres de la commission présents ne souhaitent pas revenir à l'éclairage toute la nuit .

Convention de mise à disposition des jardins des Izards

Il est demandé de repousser le délais d'un mois lors de non entretien ou d'abandon de jardin en cas de force majeure signalée à la mairie pendant ce mois. Cette proposition n'est pas retenue pour plusieurs raisons : les semis ou plantations réalisés avant ce mois et encore en place sont la preuve qu'il n'y a pas abandon, des

délais supplémentaires empêchent toute reprise du jardin dans de bonnes conditions, il est difficile de prouver les cas de force majeure et la municipalité est en mesure de prendre en compte les situations de force majeure, sans contrainte conventionnelle, comme elle le fait actuellement.

Il a été proposé aussi de demander aux jardiniers de jardiner selon des méthodes d'éco-production. Cette demande est justifiée par le fait que la municipalité a signé la charte 0 herbicide, réalisé la charte interne Agenda 21 et que les jardins longent l'Isle.

- Un article supplémentaire sera ajouté à la convention : « La municipalité ayant élaboré un Agenda 21 et signé la charte 0 herbicide avec le Conseil Général, les jardiniers ne sont pas autorisés à utiliser de pesticides (herbicides, insecticides, fongicides...) et d'engrais chimiques dans les jardins. Cette disposition permet d'éviter les pollutions de l'Isle et des nappes phréatiques par les eaux d'infiltration et de ruissellement et de respecter la santé des personnes et la biodiversité .

La municipalité s'engage à organiser une formation collective des jardiniers allant dans ce sens à charge pour eux de transmettre les techniques douces aux nouveaux arrivants. »

Eco-lotissement Bellevue

- Modification de la sortie qui ne débouchera pas en face de la mare mais en face de la rue du commandant Mouchotte.
- Une zone piétonne (fermeture de certaines voies) est créée au centre du lotissement
- Un emprunt de 900000€ est réalisé pour financer les aménagements (réseaux, voiries...)
- Possibilité de vendre les terrains dès aujourd'hui mais les constructions ne peuvent pas démarrer.
- L'étude environnementale sera rendue d'ici décembre
- Le permis d'aménagement sera réalisé fin décembre
- La consultation des entreprises pour travaux se fera fin février
- Les travaux d'aménagement dureront de mai juin jusqu'à l'automne
- Démarrage des constructions fin automne 2013

PLU

- actuellement réalisation du zonage en tenant compte des demandes (jusqu'à fin janvier)
- Approche environnementale de l'urbanisme (février)
- validation par le bureau d'études (fin mars)
- commission DD (fin mars)
- Conseil municipal (fin mars)
- enquête publique (juin-juillet)

Divers

- Projets 2013

- Agenda 21 interne
- Agenda 21 territorial
- M' ta planète
- Semaine du développement durable
- Semis plantes à sauvegarder (maïs...)
- Espaces verts sans pesticide, avec un entretien diversité selon les lieux. Diagnostic en cours.
- Paysart : en cours de réalisation avec la Mairie, l'Association Espaces, Vie, Nature et Serge Sauve sur le coteau sud du bourg. Semis au printemps 2013. Aide financière de la commission culture.

- Démarchage « EDF »

Des entreprises démarchent des personnes en se « recommandant » abusivement d'EDF, de GDF ...Il serait opportun de mettre en garde la population dans le BM.

- Information de dernière minute :

La CAP vient d'adhérer à l'Association pour la Promotion des Produits Naturels Peu Préoccupants (ASPRO-PNPP) qui promeut les produits naturels alternatifs aux pesticides. Coulounieix-Chamiers fera de même lors du prochain conseil municipal.

Énergies	Déchets	Consommation	Cadre de vie	
Martineau Valégeas Lelong Guerret	Barbary Riou ContieRené	ContieJoëlle Rivière	Cortez Berthelot RoussarieMJ Thomas	
Transport Chauffage Production d'énergie Bois... Éclairage	Volume Nature Tri Compostage Décharge sauvage Pollutions	Achats -aliments-eau -autres -services Producteurs locaux Bio Vide-grenier Économie-S et S	Espaces-verts Mobiliers Biodiversité Randonnées Propreté PLU Jardins	
Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	

Le 2 décembre 2012

Francis Cortez

Maire adjoint au Développement Durable et au Cadre de vie